



Comité d'organisation de la Cavalcade de la ville de Remich a.s.b.l.

Siège social: L-5501 Remich, place de la résistance.
R.C.S. Luxembourg F0008161

Règlement de la tombola en ligne www.tombola-cavalcade.lu de la Cavalcade 2024 à Remich

Art. 1

Règlement de la tombola en ligne de la Cavalcade Remich 2024 organisée par l'association sans but lucratif *comité d'organisation de la cavalcade de la ville de Remich*, ci-après nommé « l'organisateur », immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro F8161 et ayant son siège social à L-5501 Remich, Place de la Résistance.

Art. 2

Le participant doit être âgé de 18 (dix-huit) ans au moins et capable au moment de sa participation. L'organisateur se réserve le droit de sélectionner un autre gagnant si, après vérification, il s'avérait que le participant n'était pas majeur.

Art. 3

Les tickets peuvent uniquement être achetés sur le site www.tombola-cavalcade.lu. Les numéros attribués lors de l'achat en ligne sont réservés au nom de la personne dont les données ont été fournies lors la commande. Les tickets ne sont pas transmissibles et le relevé généré par le système informatique établissant la concordance entre les numéros attribués et les données personnelles des acquéreurs fait foi.

Art. 4

Du fait de l'achat d'un ticket, les participants acceptent le règlement de la tombola et autorisent l'utilisation de leurs coordonnées et données personnelles comme suit. Les participants sont informés que leurs données à caractère personnel, enregistrées dans le cadre de la tombola, sont nécessaires à la prise en compte de leur participation. L'absence ou le caractère incomplet de ces données fera obstacle à la participation à la tombola. L'organisateur informe le participant qu'il respecte sa vie privée et gère ses données personnelles en vertu de la réglementation européenne en matière de protection des données (RGPD) en vigueur depuis le 25 mai 2018.

Art. 5

Les gagnants acceptent d'être pris en photo dans le cadre de la remise des prix et acceptent que leur photo soit éventuellement publiée par l'organisateur, notamment sur ses pages Facebook et Instagram et les sites www.cavalcade-remich.lu et www.tombola-cavalcade.lu. L'organisateur se réserve d'utiliser dorénavant les photos de la remise des prix à des fins publicitaires ou de relations publiques, sans aucune contrepartie financière. Si un gagnant s'y oppose, il doit le faire savoir au préalable, par courrier recommandé avec avis de réception à l'adresse indiquée en haut (adresse du siège social de l'organisateur).



Comité d'organisation de la Cavalcade de la ville de Remich a.s.b.l.

Siège social: L-5501 Remich, place de la résistance.
R.C.S. Luxembourg F0008161

Art. 6

La liste des prix à gagner est disponible sur le site www.tombola-cavalcade.lu. Le lot Numéro 1 *Leasing de 12 mois de la nouvelle Citroën électrique Ę-C3* est soumis à des conditions contractuelles spécifiques au type de leasing offert. Le contrat de leasing doit prendre effet au plus tard 2 mois après que le garage/le concessionnaire a informé le gagnant que la voiture en question est disponible. Le lot Numéro 3 *Weber barbecue à gaz Genesis S-335 acier inoxydable avec housse* est remis non monté, en emballage original. En ce qui concerne les lots Numéros 5 à 9, les détails du déroulement du voyage seront communiqués aux gagnants ultérieurement par l'agence de voyage qui se mettra en contact avec eux.

Art. 7

La vente en ligne de tickets commence **lundi, le 12 février à 12:00 h** et elle est clôturée **lundi, le 11 mars à 12:00 h**. Tous les tickets vendus jusqu'à la clôture de la vente en ligne participent au tirage pour autant que le paiement en ligne a été validé et que les coordonnées des participants ont été dûment renseignées sur le formulaire en ligne lors de la commande.

Art. 8

Les gagnants seront déterminés et annoncés à l'issue du tirage après vérification par un avocat ou un huissier de justice. Le tirage aura lieu jeudi, le 14 mars 2024. Les numéros gagnants seront ensuite publiés sur le site web www.tombola-cavalcade.lu et les gagnants seront informés par l'organisateur.

Art. 9

Toutes les taxes ou autres frais, le cas échéant, liés aux prix seront à la charge du gagnant. Les prix ne pourront être remis qu'aux gagnants, qui doivent pouvoir valablement s'identifier et remettre l'e-mail de confirmation renseignant le numéro gagnant. Les lots ne peuvent donner lieu, de la part des gagnants à aucune contestation, d'aucune sorte, ni à la remise de leur contre-valeur en argent, ni à leur remplacement ou échange. Le gain remporté n'est ni échangeable, ni remboursable en tout ou en partie, ni transmissible.

Art. 10

Si un gagnant ne répond pas aux sollicitations de l'organisateur pour l'acceptation du prix dans un délai d'un mois après le tirage au sort, le lot sera considéré comme perdu. Aucun remplaçant est tiré. En cas de non-acceptation du gain par le gagnant, aucun remplaçant est tiré et le lot sera considéré comme perdu.

Art. 11

La responsabilité de l'organisateur ne saurait être mise en cause pour tout cas de force majeure ou tout autre fait indépendant de sa volonté, si dans ce cas la tombola devait être modifiée, écourtée ou annulée. L'organisateur se réserve dans tous ces cas la possibilité de reporter toute date annoncée dans ce cas.

Art. 12

Les membres du *comité d'organisation de la cavalcade de la ville de Remich asbl* ne peuvent pas participer à la tombola.



Comité d'organisation de la Cavalcade de la ville de Remich a.s.b.l.

Siège social: L-5501 Remich, place de la résistance.

R.C.S. Luxembourg F0008161



Comité d'organisation de la Cavalcade de la ville de Remich a.s.b.l.

Siège social: L-5501 Remich, place de la résistance.

R.C.S. Luxembourg F0008161

Art. 13

Le présent règlement est régi par la loi luxembourgeoise. En cas de contestation ou de réclamation concernant le règlement pour quelque raison que ce soit, les demandes devront obligatoirement être adressées par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse indiquée en haut (adresse du siège social de l'organisateur).

Art. 14

La participation à la tombola est soumise au présent règlement qui est déposé auprès de l'étude des Huissiers de Justice TAPPELLA & NILLES, 14-16 Rue du Canal, L-4050 Esch-sur-Alzette, ainsi que sur les sites internet www.tombola-cavalcade.lu et www.tapella-nilles.lu. Seule la version française du présent règlement fait foi. Toute version autre que la version française ne constitue qu'une traduction de confort.

Les prix de la tombola

1	Leasing de 12 mois de la nouvelle Citroën électrique Ę-C3 offert par Petrymobil (Junglinster - Roost - Remerschen - Weiswampach)
2	Bon d'achat d'une valeur de 2.000 € offert par Fabros s.à r.l. (Chauffage-Sanitaire-Spa-Constructions) Remich
3	Weber barbecue à gaz Genesis S-335 acier inoxydable avec housse offert par Moes Frères - Remich
4	Bon d'achat d'une valeur de 300 € offert par Electricité N. Folschette - Kockelscheuer
5	Bon pour un voyage pour 2 personnes à Europa-Park (aller-retour en autocar moderne – Entrée Europa-Park pour 1 jour) offert par Voyages Vandvinit - Ellange (Mondorf-les-Bains)
6	Bon pour un voyage pour 2 personnes à Europa-Park (aller-retour en autocar moderne – Entrée Europa-Park pour 1 jour) offert par Voyages Vandvinit - Ellange (Mondorf-les-Bains)
7	Bon pour un voyage pour 2 personnes à Europa-Park (aller-retour en autocar moderne – Entrée Europa-Park pour 1 jour) offert par Voyages Vandvinit - Ellange (Mondorf-les-Bains)



Comité d'organisation de la Cavalcade de la ville de Remich a.s.b.l.

Siège social: L-5501 Remich, place de la résistance.

R.C.S. Luxembourg F0008161

8	Bon pour un voyage pour 2 personnes à Europa-Park (aller-retour en autocar moderne – Entrée Europa-Park pour 1 jour) offert par Voyages Vandvinit - Ellange (Mondorf-les-Bains)
9	Bon pour un voyage pour 2 personnes à Europa-Park (aller-retour en autocar moderne – Entrée Europa-Park pour 1 jour) offert par Voyages Vandvinit - Ellange (Mondorf-les-Bains)
10	Bon d'achat d'une valeur de 150 € offert par Garage Mischel (STIHL Store) - Junglinster
11	Bon d'achat d'une valeur de 150 € offert par Restaurant An der Tourelle - Stadtbredimus
12	Bon d'achat d'une valeur de 150 € offert par Restaurant Domaine La Forêt - Remich
13	Bon d'achat d'une valeur de 100 € offert par Salon Beim Figaro - Remich
14	Bon d'achat d'une valeur de 100 € offert par Pizzeria Renato - Remich
15	Bon d'achat pour une nuit avec petit déjeuner pour 2 personnes offert par Hôtel Casa 49 - Remich
16	Bon d'achat d'une valeur de 100 € offert par Miseler Lounge - Stadtbredimus
17	Bon d'achat d'une valeur de 100 € offert par Restaurant asiatique Zhong-Hua - Remich



Comité d'organisation de la Cavalcade de la ville de Remich a.s.b.l.

Siège social: L-5501 Remich, place de la résistance.

R.C.S. Luxembourg F0008161

18	Bon d'achat d'une valeur de 100 € offert par Tiny Bar - Remich
19	Bon d'achat d'une valeur de 90 € offert par le Restaurant Hostellerie des Pêcheurs - Remich
20	Bon pour 1 PIZZA BOX d'une valeur de 75€ valable au Pizza Hut Remich
21	Bon pour 1 PIZZA BOX d'une valeur de 75€ valable au Pizza Hut Remich
22	12 bouteilles de Crémant de Luxembourg POLL-FABAIRE brut offertes par Domaines Vinsmoselle Luxembourg
23	12 bouteilles de Crémant de Luxembourg ELEGANCE brut offertes par Domaine Desom - Remich
24	6 bouteilles de Crémant de Luxembourg brut offertes par Domaine Claude Bentz - Remich
25	6 bouteilles de Crémant de Luxembourg brut offertes par Domaine Claude Bentz - Remich
26	12 bouteilles de Crémant de Luxembourg St. Martin brut offertes par Caves St. Martin - Remich



Comité d'organisation de la Cavalcade de la ville de Remich a.s.b.l.

Siège social: L-5501 Remich, place de la résistance.

R.C.S. Luxembourg F0008161

27	12 bouteilles de Crémant de Luxembourg Cuvée Riesling brut offertes par Domaine L & R Kox - Remich
28	Bon d'achat d'une valeur de 100 € offert par Restaurant Um Schëff - Remich
29	Bon d'achat d'une valeur de 75 € offert par le Restaurant A Schmatten - Welfrange
30	Bon d'achat d'une valeur de 75 € offert par Boucherie Clement - Remich